

L'Echo du Nord

DE ROUBAIX-TOURCOING

Les dommages de guerre en péril

Comment les ministres des Finances et des Régions libérées se sont joués du Parlement

L'expression est forte. Je vais la justifier. On verra comment le ministre des R. L. s'est joué de tous les représentants des départements dévastés.

Nous sommes sérieux ne doit méconnaître la gravité de la situation financière. J'avais, personnellement, au moment du vote des deux douzièmes, vers le 25 décembre, fait une proposition de règlement des dommages qui eût réservé une forte partie des espèces disponibles et imputables au Crédit National au paiement des petits dommages, laissant au ministre des finances le soin de désintéresser les gros sinistrés au titre d'empêché.

Le ministre ne prit pas position ouvertement en ce qui le concerne, ce qui est d'un homme prudent. Il ne dit rien, ce qui est d'un homme prudent. Il ne dit rien, ce qui est d'un homme prudent. Il ne dit rien, ce qui est d'un homme prudent.

La loi modifiée par une circulaire

Nous étions le 25 décembre 1922. Or, le 3 janvier 1923 le ministre envoyait aux préfets une circulaire confidentielle qui bouleversait de fond en comble le titre « paiement » de la loi du 17 avril 1919.

Il est pour cela, consacré à la déclaration — qu'il a poussée activement — et qui consistait à réserver 2/3 des crédits pour la « reconstruction immobilière », réservant à l'industrie pour les immeubles non bâtis, la remise en état du sol, et les dommages mobiliers.

Sur les six milliards à verser par le Trésor en l'emprunt au C. N., quatre étaient affectés aux immeubles et deux aux dommages mobiliers non bâtis, terres, etc.

Après bien des réticences, nous avons pu avoir le détail de la répartition entre les départements. Il est utile de le publier ici :

	Somme globale en millions	Immeubles en millions	Mobilier non bâtis en millions
Nord	966	483	483
Aisne	1179	589	590
Somme	309	154	155
Oise	1099	549	550
Marne	586	293	293
Ardenne	361	180	181
Meurthe-et-Moselle	232	116	116
Meuse	222	111	111
Fas-de-Calais	959	479	480
Nièvre	34	17	17
Aut. dép. et réserve	624	312	312

Ceci dit, voici, par ailleurs, les MODIFICATIONS A LA LOI appliquées d'autorité par le ministre, par sa circulaire confidentielle :

1° Les paiements du C. N., dans les mois de janvier et de février, ne pourront excéder un milliard.

2° Tout juste suffisant pour les intérêts !

3° A dater du 1er janvier 1923, les attributions d'argent en espèces sont supprimées. La reconstruction d'immeubles, celles-ci, dit le ministre, devront être accordées avec une extrême parcimonie et seront expressément subordonnées à un engagement préalable de demander une somme égale en prestations en nature (c'est tout à fait d'actualité) ou en titres d'annuités.

4° Vous voyez d'ici la situation d'un sinistré qui a un titre de 50 francs et qui veut acheter un terrain. Si la loi de la finance de passer à travers le filet de la « parcimonie », il pourra recevoir par acomptes successifs, 25.000 francs, mais il devra s'engager à ne réclamer le surplus qu'en matériaux ou en titres de rentes (qui pourront braver avec 30 ou 40 de porteur). Cela, vous le pensez, va activer la reconstruction !

5° Les coopératives devront produire les engagements de leurs adhérents. Cela va schématiser de façon évidente les chanceliers, créer des similitudes, des jaloux qui leur feront le plus grand tort.

6° Il est dit encore dans ce 3° alinéa :

« Il nous appartient de vous faire juger, personnellement, sous votre responsabilité, de l'opportunité que vous croirez devoir conserver aux provinces ainsi réglementées dans la limite du contingent qui est mis à votre disposition à titre provisoire, pour l'année 1923, de ce que nous les AVANCES de COMPTES pour reconstruction d'immeubles bâtis ».

Cela, c'est le « filet de la parcimonie »... Et vous pouvez croire que les préfets, qui savent ce que signifie « parcimonie », ne se laisseront pas dépasser les chiffres fixés.

7° Le quatrième paragraphe indique que les réquisitions à transmettre au C. N. devront porter à l'encore grasse les lettres R. L. B. (reconstruction immeubles bâtis), et il ajoute que les réquisitions des R. L. B. ne pourront être que des réquisitions de matériaux ou de titres de rentes.

8° Vous saisissez le mouvement ?

Le C. N. a tout un lot de réquisitions, qui lui ont été envoyées par cinq et même six mois, par la Préfecture, visant les différentes catégories de dommages. Il va les retourner en vrac aux préfets, et ceux-ci, avec parcimonie, timbre et l'encore grasse des lettres cabalistiques R. L. B. un certain nombre de ces réquisitions, celles qui concernent la reconstruction.

Pour faire prendre patience aux sinistrés, et avant de les transmettre, il pourra en détourner 50 % de matériaux allemands ou de titres de rentes.

Cela fera gagner du temps.

Quant aux réquisitions annues pour immeubles non bâtis, soyons certains que les pauvres sinistrés agricoles, qui ont des titres pour la remise en état chimique ou physique du sol, ne seront point les derniers servis.

Mais nous venons...

Et quand on discutera les budgets des R. L. en mars, nous ne manquerons pas de demander qu'on liquide d'abord les petits dommages mobiliers.

9° Nous verrons bien ce que décideront les élus du Bloc National, représentants des gros sinistrés, la plupart...

10° Alinéa. C'est ce que j'appelle « l'alinéa-train ». Il dit que, pour obtenir le versement d'une avance ou du premier acompte, le sinistré devra produire l'avant-projet s'appliquant bien à l'immeuble à reconstruire.

Heureux celui qui aura un architecte diligent ! Il est dit dans cet alinéa que, sur les sommes globales citées plus haut, en raison de l'arrêté des réquisitions émises, les préfets devront mobiliser qu'un tiers, et non un douzième chaque mois.

M. Honorat avait déjà trouvé ce moyen de mettre à l'abri les heures. Mais lui, place près mois dans l'année ! Et il ajoute :

« Je vous signale, d'autre part, que des contingents englobent toutes opérations : avances et acomptes, règlement de l'arrêté et attributions des avances non encore affectées, reconstruction industrielle et reconstruction non industrielle ».

C'est le train fonctionnant à plein !

Dans cet alinéa de la circulaire confidentielle, M. Reibel demande aux préfets de lui faire parvenir le tableau indiquant la répartition.

Et, chassé de terre, il ajoute :

« Vous m'indiquerez la composition du chapitre des avances et des acomptes. Je ne dois pas NOTER QU'EN PRINCIPAL AUCUNE AVANCE NE DOIT ÊTRE ACCORDÉE AU COURS DU SECOND SEMESTRE DE CHAQUE ANNÉE ».

DEUX GRAVES QUESTIONS :

SMYRNE LA RUHR

La situation n'est plus si inquiétante dans le port turc

Le terrible ultimatum turc, donné à l'ordre aux navires alliés de quitter dans les 24 heures le port de Smyrne n'a pas été suivi d'effets. Les Ottomans se sont bien gardés de compliquer leur situation en canonant nos unités navales et en engageant de ce fait les hostilités avec les grandes puissances.

Il est déclaré d'ailleurs maintenant qu'il ne s'agit que d'une circulaire, informant les Etats neutres de la décision prise par l'état-major turc d'interdire le stationnement des bâtiments de plus de mille tonnes dans le port de Smyrne, conformément au règlement maritime turc.

Les puissances veulent être libres dans les ports ottomans

Angora, 9. — La note remise hier au représentant du gouvernement d'Angora, par les hauts commissaires alliés, proteste contre la décision de l'état-major et déclare ne pouvoir pas admettre, jusqu'à la conclusion de la paix, aucune restriction dans les ports turcs sur la liberté d'accès et de mouvement des bâtiments alliés.

Depuis 1914, les passes de Smyrne étaient minées

Constantinople, 9. — Les autorités françaises ne paraissent pas être convaincues que les Turcs aient ajoutés de nouvelles mines à celles qui existaient déjà au début de la grande guerre et dont le plan détaillé avait été remis aux Alliés en vertu de l'armistice de Moudros.

Un conflit est peu probable

Il serait étonnant, du reste, que les Français fussent en mesure, sans avoir aucune flotte de mouiller des mines dans les eaux qui sont sous le contrôle des escadres alliées. Après le pessimisme de la veille, le gouvernement français semblait croire, hier, que l'incident de Smyrne ne conduirait pas à un conflit.

Quel qu'il advienne, aux termes des ordres qui leur ont été transmis, les vaisseaux des Alliés demeureront dans la région de Smyrne.

D'autre part, un télégramme de Constantinople aux journaux londoniens, annonce que plusieurs torpilleurs américains ont quitté le port à destination de Smyrne.

Un croiseur français va partir au Levant

Le croiseur « Mulhouse », conformément aux ordres qu'il a reçus, procédera, dès samedi, à ses essais, au point fixe, et prendra aussitôt après ses dispositions d'appareillage pour Constantinople.

La colonie française reste à Constantinople

Londres, 9. — On apprend de Constantinople que l'évacuation de la colonie française de Smyrne, qui avait été commencée, a été interrompue sur l'ordre de l'autorité supérieure.

La Conférence n'est pas rompue dit Tchitchérine

Berlin, 9. — M. Tchitchérine arrivé hier de Lausanne, s'est entretenu avec M. Rosenberg, ministre des Affaires étrangères. Il est possible, a-t-il dit, que nous soyons à la veille d'une paix séparée entre l'Angleterre et la Turquie. La conférence n'est pas rompue ; elle est entrée dans une nouvelle phase, celle des pourparlers diplomatiques de gouvernement à gouvernement. La suspension de la conférence ne signifie pas du tout la reprise de la guerre. En ce qui concerne la Ruhr, M. Tchitchérine croit que finalement une entente directe entre la France et l'Allemagne sera possible.

Les alliés resserrent l'étreinte et commencent à récupérer

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé le blocus de l'Allemagne va encore s'accroître. Après le charbon, les produits manufacturés ne pourront plus franchir le corridor douanier pour partir en territoire non occupé. Le Reich persiste dans sa résistance mais les Alliés comptent à l'avenir de toutes ses manœuvres. Des milliers de cheminots de notre pays remplacent les allemands et le trafic ferroviaire s'améliore journellement.

Des trains de charbon sont dirigés vers la France

Dusseldorf, 9. — Les efforts d'organisation poursuivis dans la Ruhr, en dépit de la résistance allemande, viennent de donner de premiers résultats.

Dans la journée d'hier, un certain nombre de trains de charbon ont pu, enfin, être acheminés de la Ruhr vers la Belgique et la France. Dans le courant de l'après-midi, trois trains de 750 tonnes chacun, avaient atteint Aix-la-Chapelle pour être dirigés : l'un vers la Belgique, les deux autres vers la France.

On signalait, d'autre part, un certain nombre de trains, d'un tonnage total de 5.000 tonnes, qui se dirigeaient vers Aix-la-Chapelle, venant de la Ruhr.

Enfin, en dehors de deux bateaux d'un tonnage total de 1.500 tonnes, qui sont partis de Duisbourg pour Anvers, 2.000 tonnes de charbon, rassemblées sur le Rhein-Herne-Kanal, doivent être transbordées, à partir d'aujourd'hui, sur des bateaux belges, qui les transporteront également à Anvers.

L'exploitation des forêts donne de bons résultats

Bruxelles, 19. — L'exploitation des forêts domaniales allemandes dans la zone belge occupée, a donné des résultats appréciables. Des ventes importantes de bois sont annoncées dans les forêts de Rotgen et de Clèves.

Les Socialistes Allemands examinent la situation

Essen, 9. — Hier soir, à Essen, des réunions ont été tenues par divers groupes socialistes, réunions dont le but était d'examiner la situation créée dans la base de la Ruhr, par l'attitude de gouvernement du Reich, dans les événements actuels.

Plusieurs membres influents de ce parti n'ont point caché leur opinion, à savoir qu'il était du devoir du gouvernement allemand de saisir toutes les occasions qui pourraient se présenter pour entamer des négociations avec la France.

En attendant la faillite qui la rendra très riche

L'Allemagne imprime chaque jour 45 milliards de marks

Berlin, 9. — La production quotidienne de la presse à billets vient d'être portée de 35 à 45 milliards de marks-papier.

Les nouveaux billets de 50.000 marks qui viennent d'entrer en circulation permettront encore d'augmenter cette production de 15 milliards par jour. On estime qu'à la fin du mois elle sera au moins de 125 milliards.

On sabote encore les circuits des P. T. T.

Dusseldorf, 9. — Les sabotages se poursuivent dans les téléphones.

Dans la région de Dusseldorf, six circuits téléphoniques ont été coupés à la cisaille.

Nos soldats ont arrêté le rapide Essen-Hambourg

Berlin, 9. — On mande aux journaux que le rapide d'Essen à Hambourg a été arrêté à Wanne par les troupes françaises.

Les voyageurs et le personnel du train ont été contraints de descendre

L'industrie renaît à Armentières

"La Reine de la Toile" panse ses blessures de guerre dans le calme et dans le travail

Avec les localités voisines d'Erquinghem et d'Houplines, Armentières formait avant la guerre un des principaux centres textiles du Nord et même de la France entière. Si Roubaix et Tourcoing venaient en tête des centres produisant le drap et les lainages, Armentières, justement appelée la « Reine de la Toile », inondait le marché de sa fabrication réputée.

Lors d'une visite du ministre des Régions libérées, il y a un peu plus d'un an, parlant de la prospérité d'Armentières, le maire, M. Conant, signalait dans son discours de bienvenue que la cité aux destinées de laquelle il avait l'honneur de pré-

En décembre 1920, il groupait 90 ouvriers, en 1921, 217 et en décembre 1922 près de 900, de tous les partis politiques.

Faisant abstraction de toute question de tendance, le Syndicat nouveau ne s'occupe que des problèmes purement corporatifs. Cette attitude raisonnée devait lui être d'un concours extrêmement utile. Les difficultés qui s'élevèrent au point de vue des salaires trouvèrent une solution rapide à la satisfaction de tous.

Grâce à son intervention, le coefficient des salaires fut porté en octobre dernier de 3 à 3,50 en moyenne pour le travail aux pièces, indépendamment de la prime de vie



LES RUINES D'UNE USINE A L'ARMISTICE

sider, pouvait fabriquer en quatre jours, en 1914, une pièce de toile en large moyen, susceptible de servir de tapis entre Lille et Marseille.

Cette comparaison toute mathématique et figurée qu'elle fut, donnait une idée frappante de la puissance productive de la métropole des tissages, que les batailles meurtrières avaient presque anéantie.

L'effort réalisé

En 1914, la laborieuse agglomération, véritable ruche ouvrière, ne comptait pas moins de 30 usines, filatures et tissages de toile importants.

Avec une inépuisable énergie, les Armentières se remirent à l'œuvre au lendemain de l'armistice, et heureux résultat d'un effort continu, 23 usines sont déjà relevées, et remises partiellement en activité, à Armentières, Erquinghem et Houplines.

A la fin de l'année 1922 qui vient de s'écouler, sur les 61.203 broches que comptait la filature de lin armentières, près de 3.000 étaient en activité.

Dans les tissages de toile, 5.100 métiers baillaient en décembre dernier sur les 10.457 existant avant-guerre.

Dans la filature de coton, l'effort n'avait pas été moindre, plus de 50.000 broches tournaient sur les 97.350 que comptaient les usines en 1914.

L'œuvre de reconstruction, nous dit-on à la Chambre de commerce, se poursuit sans arrêt dans le calme et dans le travail. Les difficultés rencontrées dans l'approvisionnement en matériel et en matières premières, ont été causes des lenteurs constatées dans la remise en état des filatures de lin, mais l'année qui commence ne manquera pas de marquer un sérieux progrès dans le relèvement de ces usines qui faisaient la gloire de l'opulente et prospère cité de la Toile.

Sans difficultés imprévues, un grand pas sera fait en 1923 dans la voie de la renaissance complète de la laborieuse cité industrielle des Flandres.

Une organisation ouvrière puissante

Pendant que se poursuivait l'œuvre de reconstruction des usines, les populations ouvrières, conscientes des intérêts qu'elles allaient avoir à défendre, s'organisaient puissamment en reformant les syndicats de défense corporative, dispersés par la guerre.

Le Syndicat textile d'Armentières et environs, notamment, ne tarda pas à rassembler le plus grand nombre d'adhérents.

chère maintenue. Ce succès lui ramena de nombreux adhérents nouveaux, et ses effectifs sont aujourd'hui en croissance constante.

Dans les milieux ouvriers, on nous nous sommes informés des conditions de travail, on nous a déclaré :

Le tissage d'Armentières en pleine reconstruction s'efforce actuellement du manque de lin. Par suite de la pénurie de matière première, on emploie beaucoup de jute, de sorte que le travail n'en devient que plus difficile.

On espère cependant que la situation ne tardera pas à s'améliorer, et on croit généralement que la reprise des relations commerciales avec la Russie ne pourrait avoir que les plus heureux effets dans l'industrie armentières.

Rejetant les préjugés d'avant-guerre, le Syndicat textile d'Armentières a reconnu la nécessité d'employer les procédés modernes de fabrication. Il a donc adopté le principe de l'utilisation des métiers automatiques, qu'il a lutté par la suite, si nécessaire, pour la réduction des heures de travail, et le développement du machinisme anéantit un surcroît de production préjudiciable à la classe ouvrière.

Animés des meilleures intentions, patrons et ouvriers travaillent à Armentières avec la même volonté et la même énergie au relèvement de l'industrie ruinée. Les efforts conjugués ne pourront manquer d'être couronnés de succès.

Les résultats, déjà obtenus sont le plus sûr garant de l'avenir.

On peut donc oser et déjà assurer que la Cité de la Toile ressuscitée ne tardera pas à reprendre son rang, momentanément perdu, sur le marché textile mondial.

Marcel POLVENT.

M. Léon Bourgeois quittera la Présidence du Sénat

Paris, 9. — On annonce que, malgré l'insistance de tous ses collègues, M. Léon Bourgeois maintient sa décision de quitter la présidence du Sénat.

La nouvelle sera probablement officielle d'ici une huitaine de jours.

Et déjà le Président, qui est encore à Nice où sa santé ne cesse de s'améliorer, a donné des ordres pour que ses objets mobiliers personnels soient transportés du Petit-Luxembourg à son appartement de la rue Palatine.

L'ELECTION DE TOURCOING

C'est dimanche prochain qu'aura lieu le scrutin de ballottage du canton de Tourcoing pour l'élection d'un conseiller général.

Les résultats du 1er tour ont obligé M. Robbe, candidat du Parti radical à un désistement et ainsi restent seuls en présence : un réactionnaire authentique et le citoyen Marty, tous deux, du reste, ayant obtenu dimanche dernier le même nombre de suffrages.

Les nombreux travailleurs de cette grande agglomération industrielle qui entoure Tourcoing ont leur devoir nettement tracé. Aucune hésitation ne peut se produire dans leur attitude. Marty est le candidat de l'humanité, mais il est, en même temps le candidat de la puissante protestation ouvrière contre nos dirigeants actuels. Les travailleurs du Nord ont à protester avec la dernière énergie contre un gouvernement de violence réactionnaire et clérical. Contre un gouvernement dont la politique intérieure et extérieure toute de marchandages, toute d'hésitation, toute de compromission avec Daudet et ses amis, en-

nemis déclarés de la République, nous conduirait trop directement vers de nouvelles guerres meurtrières pour demain et à des complots certains et immédiats avec toutes les grandes nations du monde pour aujourd'hui.

Les travailleurs protestent contre un gouvernement dont la politique est un peu trop d'aventures, nous conduirait à un isolement dangereux, susceptible de mettre en péril le paiement de nos justes et légitimes réparations de dommages de guerre. Ils protestent, car en troublant à nouveau plus profondément encore nos marchés d'exportation, le gouvernement peut nous amener une nouvelle et terrible crise de chômage, dans notre laborieuse région du Nord.

A Tourcoing comme à Solesmes, le Parti socialiste a bien fait de choisir Marty comme-candidat d'Union ouvrière ; pour l'humanité, et pour protester contre la néfaste politique du Bloc national.

A Solesmes, socialistes et républicains sincères n'ont eu aucune hésitation, à notre appel ils ont porté leurs

voix sur le nom de Marty qui a triomphé, portant ainsi à notre gouvernement rétrograde la grande protestation du travail et de la pensée indépendante.

Libre au « Progrès du Nord », reniant jusqu'au bout son passé, de faire un énergique appel à tous les radicaux pour les engager à donner leurs suffrages à la réaction la plus caractérisée !

Tous ceux qui, dans les rangs républicains ont conservé cette conscience droite et ce respect des traditions laïques et démocratiques les plus pures, tous, se joindront à nous et voteront dimanche pour Marty, contre la Réaction.

Pour la paix et contre le Bloc national, E. COUTEAUX, Député au Nord.

Le Réveil Illustré

est en vente partout 16 Pages : 20 Centimes

Les funérailles d'une victime du devoir

(Photo Branggr)



DES DISCOURS ONT ETE PRONONCES DANS LA COUR DE LA PREFECTURE DE POLICE A PARIS, APRES LA LEVÉE DU CORPS DU BRIGADIER-CHEF MERCIER, TUÉ PAR UN AMANT ASSASSIN QUI ALLAIT ARRÊTÉ.